



Malaise social chez Adecco

Au nom du profit les actionnaires exploitent outre mesure les salariés

Adecco s'est maintenu à flot au 2e trimestre, malgré la Pandémie *



Le mois d'août n'est pas fini que le cours des actions est encore monté de 10 %, pour retrouver quasiment le même niveau que l'année dernière.

Cela peut paraître étonnant quand on sait que l'activité du travail temporaire a subi une baisse de plusieurs points.

Ce sont les salarié-e-s qui payent le prix de la voracité des actionnaires



Les effectifs de l'entreprise ont baissé de 10 % incombant une augmentation de la charge de travail notamment dans les centres de gestions,

car c'est dans ces services qu'il y a le plus de CDD et ils ne sont pas renouvelés.

A la recherche du profit maximum, la direction a contraint les salarié-e-s des MO (Middle Office) à limiter toutes les dépenses possibles. Ça a entraîné un surtravail et un malaise inacceptable.

Aujourd'hui l'AP (Activité Partielle) est encore largement utilisée dans les agences. Cela met en danger les salarié-e-s car ils/elles sont en sous effectifs.

Les journées dépassent largement les heures rémunérées, entraînant du travail non payé et viennent empiéter et amoindrir la qualité de vie personnelle.

Le management cherche à se montrer bienveillant mais il étouffe toutes les remontées des salarié-e-s qui veulent faire connaître leurs souffrances causées par la déshumanisation des rapports sociaux dans l'entreprise.

Les intérimaires sont jeté-e-s par dessus bord en attendant la reprise

Les temps sont durs pour les intérimaires, ces salarié-e-s se retrouvent sans contrat du jour au lendemain.

Une fois la mission terminée, ils/elles ne font plus partie de l'entreprise, perdant ainsi leurs droits au ASC (Activités Sociales et Culturelles).

Quant au CDI la direction les fait sortir de la GMMR (Garantie Minimum de Rémunération), en les mettant en AP, ce qui a pour conséquence une baisse de leur rémunération et une diminution de la masse salariale.

De plus, il y a un recours massif aux ruptures amiables (forcées) des contrats pro et des CDI.

Des NAO ** pour dire stop à la précarité

Il faut valoriser les contrats longs, l'enchaînement de contrats d'une semaine ou d'un mois doivent cesser dans toutes les entreprises utilisatrices qui abusent du travail Intérim.

Le CDI n'est pas à la hauteur d'un contrat protecteur et sa valeur est bien en deçà des attentes des salarié-e-s.



Pour une véritable égalité professionnelle : Travail à valeur égale = salaire égal. (jusqu'à 30 % de salaires en moins pour les femmes dans certaines fonctions de l'entreprise).

Exigeons le droit de prendre le temps de bien travailler (mieux) ! Cela doit passer par la réduction du temps de travail, en augmentant les salaires et en embauchant.

Choisir d'être avec la CGT, c'est faire le choix du partage de la valeur ajoutée

* Titre de zonebourse.com du 6 août 2020, ** Négociation Annuel Obligatoire

Etre en relation avec la CGT Adecco pour t'informer et/ou te syndiquer

Jean-Luc (nord) 0688268938

Galien (IDF) 0642106483

Philippe (Ouest) 0601018996

Geraldine (Est-sud) 0611304217

< Site internet : www.adecco.cgt.fr > < Page Facebook CGT Adecco >